



La démarche qualité en FMC des Sociétés Savantes par la Fédération des Spécialités Médicales (F.S.M.)

J.H. BARRIER

(Président de la F.S.M.) (Collège National Professionnel de Médecine Interne)

J.M. BONNETBLANC

(Société Française de Dermatologie)

P. BOURGEOIS

(Société Française de Rhumatologie)



LA F.S.M. Créée en 1997

- Regroupe les sociétés savantes et les structures nationales professionnelles de spécialités médicales
- Interlocuteurs : les sociétés savantes pour les tutelles



La démarche qualité en F.M.C. des sociétés savantes

1. Le constat
2. La charte de qualité en F.M.C. de la F.S.M.
3. Démarche qualité en F.M.C.
4. Démarche qualité en F.M.C./E.P.P.



Le constat

- Historique : production de savoirs scientifiques
- Rôle actuel des sociétés savantes : investissement sociétal comme en témoigne la campagne « Livre Blanc des Spécialités Médicales » (démographie, compétences, enquêtes de pratique, actes à risques, F.M.C., E.P.P.).
- Evolution vers le concept de structure nationale professionnelle des spécialités médicales (fédérations, collèges nationaux professionnels, etc).



La charte de qualité en F.M.C. des sociétés savantes

Comme toute organisation professionnelle dans le champ de la FMC, les Sociétés Scientifiques (ou Sociétés Savantes) doivent s'engager dans une démarche qualité.

Au sein de chaque Société, une structure réfléchit à la cohérence de l'organisation scientifique, pédagogique, technique et éthique des réunions de FMC.

Il s'agit pour cette structure de respecter les procédures suivantes :

1. Avoir analysé les besoins d'information et/ou de formation du public cible tenant compte de la nécessaire actualisation des connaissances et des besoins de la population qui est prise en charge. Ainsi, l'analyse des besoins aura veillé à éviter la promotion commerciale.
2. Avoir défini *a priori* des objectifs d'information et/ou de formation en adéquation avec l'analyse des besoins et en tenant compte d'une utilisation optimale des moyens.
3. Avoir défini des méthodes et moyens pédagogiques en adéquation avec les objectifs prédéfinis.
4. Avoir mis en place un système d'évaluation de l'atteinte des objectifs d'information et/ou de formation

Il s'agit enfin pour cette structure de valider les activités des réunions devant faire l'objet de crédits, soit d'information (scientifique et/ou de pratiques), soit de formation.



Opération

« Evaluation des programmes de F.M.C. des sociétés savantes » programme débuté en 2004

- Sociétés pionnières : SOFCOT (Orthopédie), SFR (Rhumatologie), SFD (Journées Dermatologiques de Paris)
- 2005 : Médecine Interne, Transfusion Sanguine, Pathologie Vasculaire, Gériatrie-Gérontologie, Biologie Clinique, Neurologie Libérale, SIDA
- A partir de 2006 (rythme de croisière) : 10 spécialités par an
- But : Evaluation périodique tous les 4 à 5 ans



Opération

« Evaluation des programmes de F.M.C. des sociétés savantes »

- Principes -

- Evaluation formative (la société s'engage dans une démarche qualité)
- Cadre de référence : évaluation des programmes de formation des Facultés de Médecine Nord-Américaines, ou par la CIDMEF, ou par l'OMS
- Références : métanalyses sur les activités de formation permettant les modifications de pratique des médecins
- Evaluation non publique, non certifiante et non comparative